



Bulletin Municipal
Juin 2015
Commune de Besse

LE MOT DU MAIRE

L'année passée fut celle des élections municipales, mais déjà, cette année, d'importants changements s'annoncent dans l'organisation administrative territoriale de notre pays. Il s'agit du regroupement des communes, prévu dans toute la France. A ce titre, notre commune est concernée et il conviendra, dans le respect de la loi, de continuer à veiller à ses intérêts. Ces perspectives vont beaucoup occuper vos élus qui devront, de plus en plus, travailler avec les autres communes. Ainsi, la réflexion doit être déjà engagée sur les points de convergence avec nos voisins, sachant que, au plus tard en 2020, la réorganisation doit être effective. Cependant, rien ne nous éloignera de l'intérêt porté à nos affaires locales et nous continuerons de réaliser les chantiers en cours ou en projet. Parmi ceux-ci, le réaménagement de la halle représente une charge majeure. Nous y travaillerons méthodiquement et vous tiendrons régulièrement informés. C'est ainsi que notre site informatique est déjà un instrument performant d'informations mais, aussi, d'échanges entre les élus et leurs concitoyens de Besse. Enfin, si les affaires matérielles sont importantes, il ne faut pas négliger le domaine culturel qui permet aussi le « vivre ensemble ». La culture n'est pas un luxe, mais une nécessité. Je tiens à saluer l'excellente initiative de la journée « Art à Besse » du 12 juillet, qui sera, espérons-le, la première d'une longue série. On peut remercier aussi tous ceux qui se dévouent pour faire connaître notre patrimoine communal, en particulier notre belle église. Alors, bon été à tous et que les marchés du vendredi soir et notre fête communale nous permettent de nous retrouver dans la convivialité.

Francis Malvy, le Maire

ACTIONS ET ACTIVITÉS DE CE SEMESTRE

Elections

Le Conseil Municipal a rempli sa mission d'organisation des élections départementales des 22 et 29 mars, qui ont permis d'élire les représentants des cantons redécoupés. A ce sujet, rappelons que Besse est intégré, désormais, au canton de Domme-Villefranche du Périgord dont l'appellation est « Vallée-Dordogne ». La participation au vote des habitants de Besse s'est révélée, une fois encore, bien supérieure à celle de la moyenne nationale, puisque nous avons compté, au 1^{er} comme au 2^{eme} tour, 108 votants pour 161 électeurs inscrits, soit 67% de participation.

Le comité des fêtes

L'ancien bureau étant démissionnaire, un nouveau bureau a été élu, il comprend :

Présidents : Toni Prunis et Jean-François Alves

Trésorière : Françoise David, *Adjoint* : Joël Malvy

Secrétaire : Jean-Louis Nicolini, *Adjointe*: Lily Dufour

Vendredi 3 avril

Belote sous la halle.

Samedi 25 avril

Loto sous la halle

Samedi 2 mai

Repas de chasse, organisé par le groupement des propriétaires de chasse. Il a rassemblé 220 convives sous la halle.



Dimanche 3 mai - Course de vélo

Les habitants de Besse se sont massivement mobilisés pour préparer l'organisation, l'encadrement et l'accueil des participants à la course de vélo, dans le cadre du championnat de France. Sous le patronage du club de vélo de Montpazier, organisateur, cette épreuve reliant Villefranche du Périgord -Besse en 6 tours, soit 150 kilomètres, a rassemblé 175 concurrents. Le club de Montpazier a remercié chaleureusement la commune de Besse pour la qualité de sa participation.



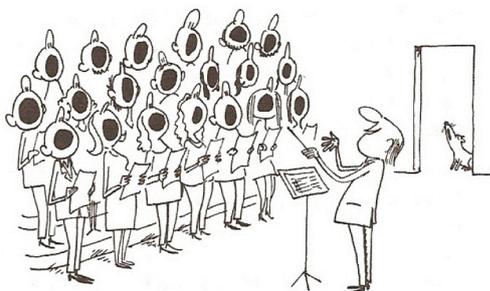
CALENDRIER PREVISIONNEL DU SEMESTRE

Marché des producteurs

Ils se dérouleront, sur le terrain des peupliers du vendredi 10 juillet au vendredi 28 août, soit 8 marchés.



Mercredi 1^{er} juillet Chorale de Villefranche



Concert par la chorale de Villefranche.
Dans l'église de Besse.
Entrée libre, participation au chapeau.

Dimanche 12 juillet Marché d'art et artisanat

Cette manifestation, organisée par la nouvelle association « Art à Besse » rassemblera dans tout le village entre 25 à 30 artistes, qui exposeront et vendront leurs œuvres. Une buvette permettra de se restaurer rapidement et de se rafraichir.



Dimanche 16 août Concert

Comme chaque année, la famille Mazeau organise un sympathique concert à partir de 21H, dans l'église de Besse, grâce à la participation de ses nombreux amis instrumentistes. Autour des valse de Strauss, des opérettes d'Offenbach et de Rossini. Sans oublier Mozart, Saint-Saëns et Schubert. Nous aurons ainsi le plaisir de retrouver Emmanuelle Goizé, qui nous enchantât avec Carmen, l'an passé. Entrée libre, participation au chapeau.



La fête de Besse

Elle fixée au week-end du 22/23 août, avec le bal et le méchoui du samedi 22 août et la journée vide-grenier du dimanche 23 août. Le dimanche après midi, un randonnée en VTT sera organisée par le Comité des Fêtes. Elle est ouverte à tous les amateurs.

Comité des Fêtes

La prochaine réunion sera jeudi 30 juillet à 21h. Cette information tient lieu de convocation.



Visite commentée de l'église de Besse

Chaque jeudi, à 10h, en juillet et août, Lucienne Nicolini, assure une visite de l'église. Il convient de s'inscrire, au plus tard la veille, à l'Office de Tourisme de Villefranche du Périgord (5€ par adulte, 2€ pour les 12-18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans)

Ouverture du restaurant-salon de thé « La Part Belle »

C'est un évènement important pour la convivialité dans notre village. Serge Peuch a fait procéder à des travaux dans le bâtiment situé en face de la mairie, dont certains se souviennent, peut-être, qu'il accueillit jadis un restaurant. Dans le courant du mois de juin, Frédéric et Marie, assureront un service de restauration rapide, pizzas au feu de bois, grillades, salades et friandises.

Bal du cidre et fête de la châtaigne

Les dates ne sont pas encore fixées, mais vous pourrez en prendre connaissance en consultant le site.

Commémoration

L'Armistice du 11 novembre 1918 sera célébrée devant notre Monument aux Morts, le mercredi 11 novembre à 10h.

Fête de Noël

La fête de Noël existant encore (!), le Père Noël qui n'est pas en RTT, reviendra à Besse le vendredi 18 décembre.



PROJET ET TRAVAUX REALISES

Le site internet de la commune

Le conseil Municipal a décidé, le 1 décembre 2014, la création d'un site internet de la commune de Besse, conçu par certains membres du conseil, grâce à un contrat avec la société Fire-live qui assure la mise en œuvre technique informatique. C'est Harriët Kappen et Alix Rorpach qui, pour leur part, ont conçu et mis en place le contenu du site, avec la collaboration de Jean-Louis Nicolini. Adresse du site :

www.besse24.fr

Allez vite le consulter et prenez en connaissance régulièrement, car il est sans cesse actualisé. Ainsi vous pourrez, par exemple, être informés de l'ordre du jour et du compte-rendu du conseil municipal et de la communauté de commune. N'hésitez pas à nous faire part de vos critiques et suggestions.

Les routes

La programmation de la réfection des routes (voir bulletin communal précédent) a été respectée. Désormais, les itinéraires suivants sont refaits:



1. 01a- route de « Jean d'Estève » depuis RD54- sortie village « Jean d'Estève » (366ml) *8827,45€
2. 01b- route de « Jean d'Estève » depuis Sortie Village- dernière maison (114ml) *2414€
3. 04- route depuis « Passéjou » « Le Moulinal » (660ml) *18193,50€
4. 05a- route de « Les Ayles » carrefour partie refaite- entrée village « Les Ayles »(160ml) *4347€
5. 05b- route de « Les Ayles »traversé du village (180ml)
6. 06- Carrefour « La Grangette » *5315,50€

* Coût des travaux effectués

NB : La commune a rajouté une somme de 10.000€ sur fond de concours (participation communale supplémentaire)

L'ancien préau de l'école

Les travaux de restauration sont achevés. Outre la toiture, le bardage est désormais en place.



TRAVAUX EN PROJET

Abords de la mairie

Il est prévu la suppression des anciens WC, afin d'installer un WC public (aux normes pour handicapés) et un vestiaire pour l'agent communal. Quant au terrain situé devant, il sera encastiné, un deuxième arbre planté entouré de rosiers, le mur d'enceinte nettoyé et aménagé, afin de pouvoir s'y asseoir.

La halle

Nous disposons maintenant de l'étude de sol concernant la consolidation du mur de soutient. Nous avons consulté Monsieur Blondel, architecte qui a déjà travaillé pour la commune et qui est chargé d'un projet concernant le renforcement du mur d'une part et d'autre part, de l'aménagement de « l'espace halle actuel ». Il s'agit d'un dossier très complexe, sachant qu'il faut commencer impérativement par le renforcement du mur. Les habitants de Besse seront régulièrement tenu informés.

Patrimoine

Le Conseil Municipal veille toujours à la conservation du monument historique qu'est notre église. A ce titre Jean Louis Nicolini a rencontré l'architecte du Patrimoine qui sera en charge du dossier (infiltration d'eau et sauvegarde des peintures murales).

DIVERS

Nouvelle sono

Jean et Alix Rorpach ont offert une sono neuve à la Commune, qui sera déposée à la Mairie, de façon à animer nos diverses manifestations.

Déchèterie

Certains habitants inciviques se permettent de déposer sur le site des poubelles toute sorte d'encombrants, ce qui oblige l'agent communal à transporter ces matériels à la déchèterie de Villefranche du Périgord. Nous envisageons une vidéo surveillance, car ce comportement est inadmissible.

REUNION PUBLIQUE A BESSE !

Un projet de loi « NOTRe » est actuellement débattu au sein des Assemblées Parlementaires, au sujet des « nouvelles communes » et des syndicats intercommunaux. A Besse, notre régie AEP (Adduction Eau Potable) est concernée par les futurs dispositifs. A ce titre, il a paru important pour le Conseil Municipal que les habitants du Bourg soient informés des changements qui s'annoncent. Pour ce faire, vous êtes conviés à une réunion publique qui se tiendra à la Mairie le lundi 6 juillet, à 20h30. Un éclairage vous sera apporté par Estelle ESPALIER, directrice du SMDE 24

TRIBUNE LIBRE

Par J.L. Nicolini

Le concert F.Pinel : Le récital de piano qui nous réjouissait chaque année le 2eme vendredi de septembre, n'aura pas lieu. Plusieurs motifs expliquent cette carence. La FCPC, qui portait le projet, est mis en sommeil, faute de bénévoles pour la faire fonctionner, la poignée de personnes dévouées ne pouvant suffire à la tâche. Par ailleurs, la baisse des subventions constitue un obstacle financier majeur. En particulier, la nouvelle Communauté de Communes n'a pas souhaité renouveler l'aide annuelle qu'elle attribuait. D'une manière générale, les associations rencontrent partout des difficultés à recruter des volontaires et à financer leurs actions, en raison de restrictions financières drastiques. C'est la culture générale d'un pays qui est ainsi touchée. Or, la culture générale constitue la charpente d'une civilisation, car elle concerne tous les domaines, des Arts, des Lettres, de la Musique et du Sport. Concernant la musique précisément, il n'y a pas de la Grande ou de la Petite Musique mais de la bonne ou de la mauvaise. Ainsi, toutes les formes musicales de qualité contribuent à la culture d'un peuple, musique dite classique, musique contemporaine, musique de variété. On confond trop souvent culture et élitisme. Ce dernier mot devenant presque une injure, alors que l'élitisme appartient à tout le monde, car ses formes sont des plus variées et, de ce fait, accessibles à tous. Cependant, il convient de se rappeler que toute expression culturelle contemporaine repose sur des fondations construites par ceux qui nous ont précédés. Rien ne nous autorise à l'oublier ou à le négliger. Ainsi de la musique, de la littérature, des Arts Plastiques et de toutes les autres formes d'expression culturelle. Souvenons-nous de cet avertissement du grand humaniste et professeur de médecine que fut Léon Schwarzenberg qui écrivait il y a vingt ans déjà « un pays dans lequel il n'y a plus seul le soir dans une chambre, un enfant qui fait du violon ou du grec, est un pays perdu ».

Si vous souhaitez utiliser cette rubrique pour exprimer un point de vue, vous pouvez nous contacter, par courrier, par e-mail, ou par téléphone.